L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 66 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLES-ORLEANS.

VENDREDI MATIN, 19 SEPTEMBRE.

Nouvelles de California.

Châtiment infligé aux insulaires d'une des Marquises par une corvette française.

Le capitaine Hodgkins, de la goélette *Maggie Johnson*, arrivé avant hier de Tahiti, a rapporté la nouvelle que l'île Dominique a été bombardée, vers la fin du mois de juin, par la corvette française *Bruat*. Les faits qui ont motivé cette démonstration sont ainsi racontés par le capitaine Hodgkins :

Le capitaine Hart, un Américain, possède dans l'île Dominique une grande plantation sur laquelle il cultive du coton. Il emploie des Chinois et des insulaires. L'île est habitée par trois tribus, deux desquelles sont en ce moment en état d'hostilité contre celle qui fournit des travailleurs au capitaine Hart. Peu de temps avant l'arrivée de la corvette, un des insulaires hostiles visita la plantation, et pria l'un des travailleurs—un Kanack—de lui apporter une lourde hachette qu'il avait apportée.

Celui-ci se rendit à ce désir, et quand il eut fini, il tendit la hachette au dandiable (tous les insulaires sont anthropophages), en lui disant : "Je crois que c'est bien comme cela." "Je le crois aussi," répondit l'autre ; et en disant ces mots il asséna rapidement sur la tête de son compatriote deux coups de cette jolie hachette qu'il venait d'aiguiser, et qui le tuèrent immédiatement en état d'être préparé pour figurer avec honneur dans le prochain festin. La femme de la victime étant survenue sur ces entrefaites, l'assassin tourna sa rage contre elle, et la fendit comme il avait fait de son mari. Deux ou trois jours après, aidés de plusieurs individus de sa tribu, il revint chercher les corps de ses victimes, qu'il avait en la présaution d'enfouir, et les transporta dans une vallée écartée, où ils furent rôtis et mangés en grande cérémonie.

Le capitaine Hart ayant en connaissance de ce qui s'était passé, en informa les autorités françaises, lesquelles prévinrent à leur tour le gouverneur de Tahiti, qui dépêcha aussitôt la corvette *Bruat*, avec mission de châtier les coupables.

Quand les Indiens virent arriver la corvette ils gagnèrent le sommet des montagnes, d'où les boulets les eurent promptement délogés ; alors ils se réfugièrent au fond des vallées, espérant y être à l'abri des terribles projectiles : mais les bombes et les obus les y suivirent, et au bout de sept jours, reconnaissant qu'il n'y avait pas sur tout le territoire de l'île un seul endroit où ils pussent se croire en sûreté, ils prirent le parti de se rendre à merci. Suivant le capitaine Hodgkins, sept d'entre-eux—les chefs—ont été gardés prisonniers et seront exécutés à Tahiti, pour l'exemple. On a fait comprendre aux autres que si un fait pareil à celui qui s'était passé se renouvelait, ils seraient plus sévèrement châtiés qu'ils venaient de l'être.

Nous croyons inutile de reproduire les détails un peu fantaisistes qui accompagnent la narration à laquelle nous empruntons ce qui précède. Le correspondant de l'abeille nous apportera sans doute le compte-rendu officiel de l'expédition du *Bruat*. En attendant, on peut croire, comme le fait très bien remarquer Hodgkins, que le prompt châtiment infligé aux natifs en cette circonstance, ajoutera à la sécurité des colons qui jusqu'à ce jour n'osaient guère se hasarder isolément en dehors des limites de leurs habitations.

Roman Chinois.

Il y a environ deux semaines une actrice chinoise nommée Ah Kow venait se réfugier à la Mission de la rue Washington. La belle arrivait d'une tournée dans les villes de l'intérieur, où elle avait marché de triomphe en triomphe. Elle y avait gagné une belle réputation, qu'un de ses compatriotes, riche marchand établi dans l'Idaho, s'était épris d'elle, sans l'avoir jamais vue, et avait écrit pour demander sa main. Les propriétaires d'Ah Kow trouvèrent la proposition raisonnable, et répondirent à l'amoureux que s'il était disposé à payer 750 dollars, il pourrait épouser. Beaucoup de femmes—nous parlons de Chinoises bien entendu—auraient été flattées de se voir payer 750 dollars : mais Ah Kow est artiste ; elle a conscience de sa dignité, et l'idée de se voir céder, comme un animal de luxe, à un monsieur qu'elle ne connaissait pas, lui déplut tellement, qu'elle prit la fuite, et vint, comme nous venons de le dire, réclamer la protection du révérend Gibson. Elle était à la Mission depuis quelques jours seulement, quand le galant arriva de l'Idaho, et sollicita une entrevue, qu'on ne crut pas devoir lui refuser. Ce qui nous reste à dire peut se résumer en quelques mots : il vint, il vit, il vainquit, et en ce moment il est probable que le révérend Gibson a fait deux heureux, car Ah Kow a posé pour conditions que le mariage se ferait à l'Américaine.

Passons à un autre.

Chee Wang est l'épouse légitime de Ah-Sam, l'un négociant qui tient un *variety store* dans le voisinage de Dupont et Jackson. Il y a quelque temps, les affaires n'allant pas, Ah Sam se trouva à court de 50 dollars pour faire son steamer. Son crédit, à cette époque, n'était pas des plus brillants, et il ne savait trop à qui s'adresser, car il n'avait aucune espèce de *collatéral* à donner en garantie, lorsqu'il trouva un jour un ami qui offrit de lui prêter la somme dont il avait besoin s'il lui laissait prendre une première hypothèque sur sa femme. Ah-Sam accepta, espérant être en mesure de rembourser bientôt ; mais hélas, le jour de l'échéance arriva, et l'ami ne voyant pas venir son argent, exigea d'être mis en possession de l'hypothèque.

Ah-Sam, qui est la probité même, ne demandait pas mieux que de s'exécuter ; mais Chee Wang, qui paraît n'avoir aucune notion des affaires, n'entendit pas de cette oreille et décampa la veille du jour où devait s'effectuer la livraison. Elle est depuis lors réfugiée à la Mission ; mais Ah-Sam est un homme connu sur place. A l'heure qu'il est, le malheureux ne trouverait pas à acheter une bottée de radis à crédit.

Pauvre spéculation.

On se souvient qu'en janvier 1872 il se forma en cette ville une société par actions, dans le but de rechercher le trésor que se trouvait abîmé du galion espagnol *Lonardo*, lorsque ce navire fit coulé sur la côte de l'Equateur en 1862.

La valeur de ce trésor était estimée par les intéressés à quatre ou cinq millions de dollars, en monnaies d'argent ; cela valait bien la peine de risquer quelque chose, d'autant plus qu'au dire des prospectus de l'entreprise, le navire devait s'opérer sans grandes difficultés. La société fut donc organisée au capital de 150,000 dollars divisé en quinze cents actions de 100 dollars chacune ; sur lesquelles 45 p. 100 furent versés presque immédiatement. Ces actions ne tardèrent pas à faire prime, tant l'affaire semblait d'autant sûre et heureuse à saisir, et l'on connaît un certain nombre qui changèrent de mains à 200 et même 300 dollars pièce. Mais les actionnaires, pour la plupart, préférèrent garder leur stock, convaincus qu'ils étaient que l'opération ne pouvait manquer de leur rapporter plus de vingt fois l'argent qu'ils avaient risqué.

Bref, il y a dix mois, le steamer *Mary Taylor*, affrété par la société, quitta notre port, muni de tous les appareils nécessaires ; l'on peut croire que son retour fut attendu avec impatience. Il est revenu mercredi dernier, mais ce qu'il rapporte ne répond guère aux espérances de la société, qui, tout de qu'il a pu recouvrer cet une somme de la valeur originale de 5,000 dollars, en numéraire espagnole. Nous disons la valeur originale, parce que la plupart de ces pièces ont été tellement corrodées par l'action de l'eau salée qu'il est douteux qu'on en retire même 4,000 dollars. Après de longues et patientes recherches, les chefs de l'expédition ont été amenés à conclure, ou que le gros du trésor avait été entraîné à des profondeurs où il est impossible de le retrouver, ou qu'il était été complètement dévoré par les vagues. Les pièces que l'expédition a rapportées sont presque toutes des douros au millésime de 1860 ; ils sont rongés au point que beaucoup n'ont à peine l'épaisseur d'une pièce de dix sous.

Comme les 45 p. 100 souscrits à l'origine n'ont pas suffi à défrayer les dépenses de l'expédition, la société n'est vu obligée, à différentes époques, de faire à ses actionnaires des appels de fonds sous forme d'assessments. Ces assessments représentent une somme de 12 dollars par action, et maintenant il est question d'en lever un dernier, de 5 dollars, pour couvrir la balance des frais. Ce sera donc quelque chose comme 27,000 dollars qu'auront coûté à ceux qui l'ont nourri ce *gold cet* aquatique.

—Le onzième rapport du Dr Dudgeon sur l'Hôpital de Pékin, donne une intéressante recette employée par les Chinois pour ressusciter les morts ; la voici :

"Prenez une grosse grenouille et pendez-la dans un endroit bien sec pendant quelque temps, de manière à ce que les insectes en la mangent pas. Pendant une éclipse de lune, placez-la dans un vase plein d'eau, couvert d'un *pong* et faites battre ce *pong* par un enfant jusqu'à ce que le Chien Céleste ait cessé de manger la lune. Découvrez alors le vase et vous verrez la grenouille ramper d'abord et ensuite commencer à sauter. Pour ressusciter quelqu'un, mort depuis peu, il n'y a qu'à prendre une de ces grenouilles, la battre avec d'autres drogues jusqu'à ce que le tout forme une masse et l'administrer au trépassé, avec l'intention de le rendre à la vie."

Ce n'est pas plus difficile que ça. Vraiment, il faudrait être le dernier des hommes pour ne pas se faire ressusciter un brin, ne fut-ce que pour le plaisir de ressusciter au moyen de cette intéressante préparation. Mais, vous le verrez, le monde est si incroyant, si sceptique, que personne ne se pressera cette fantaisie.

—Nous lisons dans le *Manager de Paris* :

Il y a peu de jours, il s'est produit à Munich un incident qui aurait pu avoir les plus graves conséquences dans la modérage et la présence d'esprit de la personnel tout entier de la légation française.

Dans une salle de concert, fréquentée par la meilleure société, les musiciens militaires bavarois exécutaient, en dehors du programme, un morceau dont le refrain chanté contient des allusions blessantes pour le pavillon national de la République, un détaché de la légation, qui assistait à la représentation d'interpeller vivement les Bavarois. Une querelle allait en résulter, les musiciens de l'attaché, et les Bavarois indignés, vinrent l'arracher à la faute qu'il venait de commettre. Nous devons ajouter que le gouvernement bavarois a fait preuve de la courtoisie française et qu'il a intimé à l'auteur de la représentation du morceau dans l'avenir.

LES MINES DE LA VIRGINIE OCCIDENTALE.

La Pennsylvanie a jusqu'ici tenu le premier rang pour la quantité de fer fabriqué et déchargée extrait des mines. Cet Etat est la plus renommé pour ses minerais, bien que les Etats de New-York, de l'Ohio, du New-Jersey, du Michigan, du Missouri et de la Virginie aient fait, dans ces dernières années de remarquables progrès dans ces industries. Il semble que la suprématie de la Pennsylvanie soit destinée à passer à la Virginie où les ressources minérales en minerai de fer sont, dit-on, sans égales et où, ce qui est encore plus important, le minerai peut être travaillé à moins de frais.

L'ouverture de la route ferrée du Chesapeake et Ohio a beaucoup contribué à développer les mines de charbon et de fer de cet district. Il y avait douze haute-fourneaux en opération le long de cette route lorsqu'elle fut ouverte l'année dernière à travers les terrains houillers de Kanawha. Depuis lors, des emplacements pour huit nouveaux haute-fourneaux ont été acquis, dont trois sont maintenant en voie d'exécution. Quelques-uns de ces haute-fourneaux seront placés sur des terres à charbon ; d'autres sont des terres à minerai. La distance moyenne entre les plus riches minerais de la Virginie et les fameux terrains houillers de Kanawha est de 150 milles. La compagnie de fer "Low Moor" expédiera ainsi aux fourneaux de New-Jersey et de New-York des minerais provenant de ses "Bluff ore beds". Le pont de Clifton Forge, ainsi qu'aux fourneaux de la partie sud de l'Ohio et de la partie est du Kentucky.

Plus de 146,000 acres de terrains houillers, le long de la ligne du Chesapeake and Ohio railroad ont changé de propriétaires durant la saison précédente. Ces terrains sont exploités aussitôt que possible. Dans cinq mines, on a préparé des voies d'évitement, des plans inclinés, etc. pour faciliter l'exploitation et l'expédition des charbons. Cinq scieries et deux fabriques de poutres sont au nombre des établissements récemment ouverts. Une ligne de chemin de fer de rones de wagons fonctionne déjà à Huntington, et on paraît vouloir y ériger un laminoir et une importante usine de locomotives. Il importe aussi de signaler l'avantage qu'ont ceux qui exploitent les charbons de la Virginie occidentale de pouvoir compter sur des débouchés vers l'Est et vers l'Ouest pour les produits de leurs mines, dont on compte quatre espèces : le charbon bitumineux, le charbon à gaz et les variétés dites *splint* et *cannel*. Le charbon *splint* est employé pour remplacer le charbon de bois dans la fabrication du fer, et le bitumineux peut s'employer au lieu du charbon anglais, dont le prix est élevé vé que le produit américain s'expédie maintenant vers des marchés que l'Angleterre approvisionnait seule jadis.

(Messager.)

CHRONIQUE.

Paris, 25 août. — C'est aujourd'hui la Saint-Louis. Aussi hier rencontrait-on dans les rues de Paris, surtout aux abords des marchés aux fleurs, des nombreuses personnes, bourgeois ou gens du peuple, portant des pots de fleurs ou des bouquets pour solubiter la fête aux innombrables Louis et Louise qui habitent la capitale.

Celui entre tous qui ne manque jamais, le 25 août, de fêter la Saint-Louis, et d'une façon assez originale, est un vieux gentilhomme qui dit lui-même être un ennemi nisme vivant. On n'a jamais su son âge ; il peut avoir aussi bien cinquante-cinq que soixante-dix ans. Ses beaux cheveux blancs sont soigneusement pendés et poudrés et la coiffure de la fin du siècle dernier. Il est sans cesse habillé en noir ; ses habits ont une coupe fort ancienne, du jours la même, et il sort très rarement. Il habite un tout petit hôtel dans l'île Saint-Louis ; il s'appelle Louis et a le culte du saint de ce nom. Légitimiste des plus austères, il ne s'est jamais mêlé de politique, vivant retiré du monde dans sa petite thébaïde. Il est confiant, résigné, et il attend. Il passe sa vie avec ses livres, ses tableaux, ses fleurs, ses deux gros chiens noirs d'âge et son vieux domestique.

Tous les ans, le jour de la Saint-Louis, on voit entrer dans son hôtel, toute une charrette de fleurs, plus d'une livraison de bouquets, où les lis sont en majorité.

Doublons de vous dire qu'il est chevalier de Saint-Louis et que le jour de sa fête, il revêt un vieil uniforme de marin, orné de la croix de cet ordre, qui, comme on sait, est d'or à huit pointes, avec des fleurs de lis aux quatre angles et fut instituée par Louis XIV en 1693, juste un siècle avant le crime de l'autre 93.

—

Pourquoi tous ces bouquets ? Voici : M. le chevalier Louis de ... a dans son salon dix-huit grands portraits et trois médaillons, représentant, les premiers, les hommes de nom de Louis, depuis Louis le Débonnaire, troisième fils de Charlemagne, qui régna à la mort de ses (?) le titre de roi d'Aquitaine, jusqu'à Louis XVIII, mort en 1824 ; les trois autres : Louis, le grand-dauphin, fils de Louis XIV ; le fils de celui-ci, duc de Bourgogne, élève de Fénélon, et qui, pas plus que son père, ne fut, régner, quoique héritier du trône comme lui ; et Louis, dauphin de France, fils de Louis XV et père de Louis XVI, lequel ne régna pas non plus.

Je ne vous garantis pas la ressemblance des portraits des premiers rois, surtout des Carlovingiens. Mais le chevalier de Saint-Louis assure, lui, qu'ils sont frappants.

Le 25 août, il attache à chaque cadre un bouquet, et fête en même temps la royauté et les Louis.

Les portraits se suivent sur les quatre parois inégales de son salon, dans l'ordre chronologique : Louis le, *le Débonnaire*, qui subit l'humiliation d'une pénitence publique à Attigny et refusa de prendre les armes contre son fils, Louis de Bavière, qui voulait le détrôner ; — Louis II, *le Bègue*, fils de Charles-le-Chauve, qui mourut à Compiègne ; — Louis III, le vainqueur d'Hugues-le-Batard, qui voulut envahir la Lorraine ; — Louis IV, dit *d'Outre-Mer*, fils de Charles-le-Simple, le captif, qui était donné pour rançon la ville de Laon et mourut d'une chute de cheval à Reims ; — Louis V, *le Fainéant*, fils de Lothaire, mort empoisonné par sa femme Blanche, et en qui s'éteignit la race des Carlovingiens.

—

Sur la seconde paroi, le premier portrait est celui de Louis VI, *le Gros*, fils de Philippe-le, qui combattit le roi Henri Ier d'Angleterre, affranchit les communes et institua les juges royaux. — Viennent ensuite ; Louis VII, dit *le Jeune*, qui partit pour la Terre-Sainte pour expier l'incendie de Vitry ; Louis VIII, *le Lion*, fils de Philippe-Auguste et vainqueur des Albigeois à Avignon, où il mourut ; Louis IX ou saint Louis, mort en Afrique, ce modèle de toutes les vertus chrétiennes ; Louis X, *le Hutin*, successeur de Philippe-le-Bel, son père et mari de la fameuse Marguerite de Bourgogne ; enfin Louis X, ce roi si diversement jugé, dont on a fait plutôt un personnage légendaire, et qui prit l'initiative de la destruction de la féodalité.

Au mur qui fait angle avec le précédent, sont appendus les portraits de Louis XII, *le Père du peuple*, qui fit rompre son mariage avec Jeanne de France pour épouser la veuve de Charles VIII, Anne de Bretagne ; Louis XIII, surnommé *le Juste*, qui se borna à régner, laissant le cardinal Richelieu gouverner la France, et Louis XIV, ou Louis-*le-Grand*, qui donna son nom au siècle. Le portrait de ce souverain est en pied, c'est celui que son successeur affectionne entre tous. Il représente plus qu'un roi, il personnifie la royauté.

Le dernier parvenu qui occupe les cimaises de Louis XV, arrière petit-fils de Louis XIV, et dont les fautes devaient retomber sur son petit-fils à lui, sur l'infortuné Louis XVI, le roi martyr. Il sur cet enfant qu'on n'ait que le nom de Louis XVII, et qui fut si cruellement torturé par l'infâme Simon. — Louis XVIII ferme et la marche des rois de France qui portèrent ce nom, et la galerie spéciale de notre gentilhomme. Les médaillons des autres Louis, le dauphin, fils du petit-fils de Louis XIV, sont des deux côtés du grand portrait de ce monarque ; celui du fils de Louis XV est entre son père et Louis XVI.

Le possesseur de cette petite galerie ne tient de ces portraits comme s'ils étaient signés des plus grands maîtres de l'art. Ils ne sont que convenables. En les contemplant, il refait dans sa mémoire toute l'histoire de France. Peu accessible, encore ne le fait-il qu'à bon escient.

Le jour où je pus pénétrer chez lui, il y a ainq ou six ans, et qu'il me fit les honneurs de sa galerie monarchique, j'eus la maladresse de lui demander pourquoi il n'avait pas aussi les portraits de *Louis*-Philippe et de *Louis* Napoléon.

Il me regarda tout ahaurri, comme pour s'assurer que je jouissais bien de mes facultés intellectuelles ; puis il me dit, en secouant d'une chiquenaude son jabot de dentelle : — Je ne connais pas de premier, l'autre a nom Napoléon III. Je n'ai que les rois de France qui se sont appelés Louis. Si j'avais dû y ajouter ceux qui ont eu d'autres noms, j'aurais les Hoche, Pranços ier, etc.

Puis il ajouta, en regardant avec un sentiment de profonde déférence le portrait en pied de Louis XIV : — Ce sont ces rois qui ont fait la France.

—Pardon, si je vous ai froissé sans le vouloir, répondis-je ; mais Louis-Philippe nous a donné l'Algérie et Napoléon III la Savoie et Nice.

—Soit, mais qui leur avait donné le trône de la France ?

Je compris que j'aurais été le mal venu à autamer une discussion sur un terrain aussi brûlant que celui de la voie du peuple ou du suffrage universel, et je me tus.

N'importe, on peut railler tant que l'on voudra ce vieux gentilhomme, débris d'une principes, ce légitimiste ardent qui n'a jamais transigé avec ses foi politique, sourire de son culte pour les rois de France, et de la collection des portraits des souverains qui portent le nom de Louis ; mais les républicains qui s'en moquaient, quelle gloire opposeraient-ils à celle du chevalier de Saint-Louis ?

Ils chercheraient parmi les républicains de 93 ceux qui n'ont pas changé leur nom de Louis contre celui de Thémistocle ou d'Epaminondas, ils y ajouteraient quelques hommes de 1848 et de 1871, les allégueraient et fermeraient la série par le portrait de Louis Blanc. Ce ne serait pas très riche.

Le Gaulois annonce que la santé du maréchal Bazaine, mais laisse de graves inquiétudes, est bien d'ailleurs satisfaisante.

Le maréchal est atteint de douleurs rhumatismales qui l'ont empêché de quitter la chambre depuis vendredi, et qui l'ont obligé à interrompre les séances d'exercice auxquelles il se livrait, comme on le sait, chaque jour.

LES NOUVEAUX CANONS DE CAMPAGNE.

La question du canon de campagne, qui menaçait de s'éterniser indéfiniment, malgré les fameuses expériences de Trouville, vient d'être, nous assure-t-on, résolue d'une façon tout à fait inopinée à la dernière séance du conseil supérieur de la guerre.

Le maréchal présidant ayant demandé des combien de temps on pourrait avoir une solution sérieuse, M. le colonel Maillard, de l'artillerie de marine, inventeur, comme on sait, d'un nouveau système, répondit qu'il lui fallait encore une année d'expériences.

—Qui dit un an, dit deux ans, reprit le maréchal. Et si, pendant ce temps, nous venions à avoir besoin de canons, car il faut tout prévoir, nous nous trouverions encore, comme il y a trois ans, avec les plus mauvais canons de toute l'Europe. Il faut sortir de là.

Et se tournant vers M. le colonel de Reffye :

—Combien pouvez-vous me livrer de canons ?

—Deux batteries par semaine.

—Qu'entendez-vous par me livrer deux batteries par semaine ?

—J'entends que, toutes les semaines, on n'aura qu'à envoyer des attelages suffisants pour emmener deux batteries entièrement prêtes à entrer en campagne.

—Dans combien de temps pouvez-vous commencer une livraison pareille ?

—Dans trois mois.

—Est-il possible d'activer la fabrication ?

—Oui, monsieur le maréchal, si vous m'en donnez l'ordre ; je pourrai livrer quatre, six et même huit batteries par semaine.

—C'est bien ; dans trois mois, quand vous serez prêt, vous m'écrirez. J'enverrai prendre les deux premières batteries par des attelages, et nous les expérimenterons pendant une de nos revues. Quant à couvrir la solidité du matériel ; une fois cela fait, la question sera entièrement résolue.

Et voilà comme quoi, sans grand tapage autour de prétendues expériences, nous aurons bientôt, il faut l'espérer, un matériel complet d'artillerie de campagne.

A huit batteries par semaine, nous aurions donc 4,992 canons au bout d'un an ; nous en acceptons l'augure, étant en cela de l'avis des anciens : *Sirris pacem para bellum*.

—

On écrit de Versailles, 25 août, midi :

Jusqu'à présent, quinze à vingt conseils généraux ont clos leurs séances.

La nomination de la commission départementale a donné lieu, en Corse, à un incident analogue à celui qui avait marqué au début la nomination du bureau du conseil général. Hier, lorsque les urnes ont commencé à circuler pour la nomination de la commission de permanence, la minorité a quitté la salle des séances.

Au début de la séance, le conseil se composait environ de 32 membres. Pour le conseil général de la Corse, la majorité légale est de 30. Lorsque la minorité eut quitté la salle, il ne restait plus en séance que 26 à 28 membres, qui prirent part au vote et nommèrent une commission entièrement composée de membres appartenant au même cercle que le bureau.

Les membres de la minorité adressèrent immédiatement une protestation contre ce vote comme illégal.

La majorité se constitua et déclara qu'elle considérait comme légale la nomination de la commission, lorsque le vote avait commencé, il y avait plus de trente membres présents ; que, le vote, commencé dans ces conditions, satisfaisait aux prescriptions de la loi ; que l'on ne peut arrêter un vote commencé légalement, et que l'on doit en accepter le résultat ; qu'au surplus il n'y avait, dans cette nomination, aucun esprit politique ; que, pour le moment, le conseil ne s'occupait que des affaires du département.

La minorité qui a ainsi repris sa première tactique, consistant, par l'abstention à rendre nulle les opérations du conseil général, ne l'a repris néanmoins qu'après avoir voté le budget départemental et assuré les intérêts du département. Elle forme non-seulement un conseil d'Etat tendant à annuler la décision prise par la majorité.

Le préfet ne s'est pas prononcé. Il appartient au conseil d'Etat d'apprécier une jurisprudence qui tranche le cas, d'ailleurs fort rare, où une minorité peut entraver les travaux d'une assemblée et les rendre nuls.

L'*Officiel* fera prochainement connaître les dix-huit circonscriptions militaires dans lesquelles leur pourra se nommer lieutenant de la guerre en exécution de la loi de réorganisation de l'armée. Les choix des généraux devant être appelés au commandement de ces régions n'ont pas encore été discutés.

Rien encore de définitivement décidé relativement à Compiègne. Le procès Bazaine durera, selon toutes les probabilités, de 2 à 3 mois. Il y a 350 témoins à entendre.

M. le duc de Broglie est reparti hier matin pour l'Eure. Il doit assister aujourd'hui à la séance du conseil général.

Il n'a jamais été question de reconnaître les carlistes comme belligérants. Les autorités françaises sont parfois obligées d'avoir des rapports avec eux, soit pour faire respecter notre territoire, soit pour des mesures de charité, mais cela n'implique pas leur reconnaissance de belligérants.

—

—Il est dans les habitudes de la presse royaliste de célébrer le *désintéressement* avec lequel la noblesse servait la royauté et le roi ; le *Siècle* croit, pour mémoire, devoir publier la liste des principales sommes payées par Louis IV avant et après son abjuration ; on verra que les nobles n'ont pas toujours eu les sentiments de générosité chevaleresque qu'on veut bien leur prêter aujourd'hui, et que leur fidélité s'achetait à beaux deniers comptants.

Au duc de Mayenne, 3,580,000 écus (3 livres) ;

Au duc de Guise, 3,808,000 ;
Au duc de Nemours, 378,000 ;
Au duc de Mercœur, 4,225,000 ;
Au duc d'Elbeuf, 950,921 ;
Au duc de Villars, 3,7,800 ;
Au duc d'Epernon, 495,000 ;
Au duc de Brissac, 1,095,400 ;
Au duc de Joyeuse, 1,470,000 ;
Au comte de la Chastre, 898,900 ;
A M. de Villeroy, 476,594 ;
A M. de Bois-Dauphin, 670,800 ;
A M. de Balagny, 828,500 ;
Au vidamte d'Amiens, d'Estournel, au marquis de Trosel et autres, 1,261,800 ;

Ensemble, 22,272,281 écus, 67 millions de livres environ, et en monnaie actuelle, 180 millions de francs.

Toutes ces sommes furent exactement payées ; on reconnaîtra que la noblesse française fit payer assez chèrement à Henri IV sa couronne.

SPECTACLES, &c.

Académie de Musique.

IMMENSE SUCCÈS!

LA GRANDE COMÉDINAISON

LULU

TOUS LES SOIRS.
PREMIÈRE
Grande Matinée LULU
SAMEDI A MIDI.

10 sept—

GRAND FESTIVAL

— DONNÉ PAR LA —

Cosmopolitan Charitable Association.

DES 4ème ET 6ème DISTRICTS.

Les Dimanches 14, 21 et 28 Sept. 1873.

— AUX —

DELACHAISE GROUNDS.

PRIX D'ADMISSION.....50 cents
Dames et Enfants, Gratis.

5 sept—5, 6, 7, 11, 14, 18, 21, 25 et 28

JARDIN DE MAGNOLIA.

La plus belle et la plus agréable place d'amusements d'été, pour pique-niques, fêtes de famille, chasse, navigre, etc.

Ouvert chaque jour.

LE DIMANCHE GRAND CONCERT GRATIS
ET BAL.

Restaurant et bars parfaits de mets et de liqueurs de choix. Toujours du lait frais.

Les jours de la semaine on sera l'usage du jardin pour rien.

Dans le salon se trouve bière froide.

15juin—1an RICHARD HOMANN.

Vins. Liqueurs, Provision, &c.

LÉON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE

EPICERIES, VINS, LIQUEURS
ET
Toutes sortes de Produits de l'Ouest,

AUX Magasins Blens,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
17 juil 73—1an Nlle-Orléans.

J. B. CAMORS & CO.,

MARCHANDS DE FARINE
—ET—
Négociants Commissionnaires,
61.....RUE TCHOUPITOULAS.....61
NOUVELLE-ORLEANS.
30 juin—1an 73

CAZAUX & VERGNOLE

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES
En Vins, Cognacs et Cordiaux,
73.....VIEILLE-LEVÉE.....73
NOUVELLE-ORLÉANS.
2 mai—1an

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES

LIQUEUR HYGIÉNIQUE
(approuvée des médecins)
LAURENT LACASSAGNE,
(AGENT.)

A vendre chez :

QUEYROUZE & BOIS, coin des rues Bienville et Vieille-levée.
CAZAUX & VERGNOLE, N° 73 rue de la Vieille-Levée.
VINCENT SATTOLARA, N° 15 rue Dauphine.
22 oct—1an 72

AUGUSTE COUTURIE,

30.....Rue de la Vieille-Levée.....30

Seul Agent pour la vente des
Champagne Cha. Heidsieck & Co.,
Cognac d'Eug. Grégoire & Co.,
Genièvre de Houtman & Co., Double Anora.

— Offre à vendre —

Cognac J. & P. Martell de 1870, 1868, 1865, 1864, 1858, 1855 et S. O. P.
Vins Rouges de Lafon, St-Vivier et St-Pierre vieux. 1er août—1an

BITTER DES ARABES

Hygiénique Perfectionné.

(BREVETÉ S. G. D. G.)

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec de eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate.

Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.

N. B. — Le Bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, et le propriétaire demande qu'on le soumette à l'analyse dans tous les pays

19fév—1an

Sucres, Mélasses et Sirops.

SUCRES RAFFINÉS—Store en pains, cassés. Hacienda en nouveaux et anciens sacs.
A. THOMSON & CO.,
No 6 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—"Golden Syrup" article supérieur à ... pour de la Louisiane, provenant de Raffinerie Crescent City. A THOMSON & CO.,
No 6 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP ET MÉLASSE RAFFINÉE—provenant de la Raffinerie Crescent City, marques "Orléans Louisiana," "Chalmette," "Pelican."
A THOMSON & CO.,
No 6 de la rue Tchoupitoulas.

MÉLASSE DE LA LOUISIANE—Différentes qualités blanc et jaune, en boucaute et barils.
A. THOMSON & CO.,
No 6 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRE DE LA LOUISIANE — Différentes qualités de sucre d'habitation en boucaute et barils.
A. THOMSON & CO.,
No 6 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES ÉTRANGERS—de Cuba, de Dumrara et de Porto-Rico, en boucaute et en colonnes.
A. THOMSON & CO.,
No 6 de la rue Tchoupitoulas.

E. DECHAMPS,

No. 20, de la rue St.-Louis, Nlle-Orléans,

— Importateur de —

KAUX-DE-VIE ET VINS français.
COGNACS, ABSINTHE SUISSE, KIRSCH
FRUITS A L'EAU-DE-VIE, (FRUITS AU JUS.
LIQUEURS DU PAYS, &c.
Remigant, aux State-Unis, pour la vente "CELLERE AMER DES PYRÉNÉES."

Succursale :
Maison LAVILLESEUVE et PERON
No 270, rue Dauphine, entre Université et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se présenter à l'adresse ci-dessus.

Récoverture des classes, LUNDI, 1er septembre

20août—1an

JEFFERSON ACADEMY,

43.....RUE BOURBON.....43
Nouvelle-Orléans.
DIRIGÉ PAR
G. J. LORD.

La session de 1873-74, de cet établissement commencera le LUNDI, 15 SEPTEMBRE.

20 août 1 mois

Louisiana State University,

A BATON-ROUGE, LOUISIANE.
ORGANISATION MILITAIRE.

LA 19e session commencera le premier LUNDI d'octobre prochain, et se terminera le dernier MERCREDI de juin 1874.

Le service de l'enseignement comprend de professeurs, outre les trois brevetés de la brigade, quatorze professeurs et d'un Corps intégral d'un Corps professoral et d'un Corps intégral d'un Corps d'officiers, dont les soins assurent à la jeunesse confiée à leurs soins une éducation complète et moderne, les méthodes les plus en application, la physique, la chimie, le dessin, la géologie, la minéralogie, la botanique, la philosophie, l'histoire, la tenue des livres, la géologie et l'histoire naturelle, la géodésie, etc.

L'Université possède une Bibliothèque de 11,000 volumes, un Cabinet de physique et de chimie, des minéraux et des fossiles, des cartes, des plans, des plans, des coupes, dessins, dessins, lithographies, etc.

Les cours de la géographie, de la géologie et de la botanique de la Louisiane, sont faits par le professeur de l'Université qui en a entretenu du sujet spécial, et les cours de la Louisiane sont gratuites avantages.

L'organisation de l'Université est toute militaire, et la discipline y est strictement même dans les cours. Le collège possède des équipements pour l'armement et l'exercice de la cavalerie, de l'infanterie et d'artillerie. Exercices militaires tous les jours.

Uniforme : Pantalon gris, tunique de même couleur, et képi bleu foncé.

Les élèves logent et prennent leurs repas dans les bâtiments de l'Université.

Les bâtiments sont construits à un endroit salubre, spécialement.

L'Université est située dans un quartier ministre de Baton Rouge.

Pour être admis au Cours préparatoire, il faut, en outre, avoir une connaissance de l'arithmétique, de la grammaire anglaise et de la géographie.

Pour être admis au Cours scientifique, il faut, en outre, avoir une certaine connaissance de l'algèbre, de la géométrie, de la géographie, de la grammaire latine, pouvoir traduire les Commentaires de César, les Fables de Phèdre, les Géorgiques, et, à défaut de grec, avoir une certaine connaissance de la grammaire française.

Un repas des élèves des autres Etats, et de préférence à l'ouverture des Cours.

Les frais de l'Université (pension) :

Enseignement, bibliothèque, médecin. $100 00
Pension et domestiques. 200 00
Blanchissage. 20 00
Chauffage et éclairage. 20 00
Linges, papier, etc. 20 00
Meubles. 20 00
Dépenses diverses. 20 00
Trois uniformes. 60 00
Dépôt. 20 00
Dépense totale. $470 00

20 mai—1an D. F. BOYD, Surintendant.

ATTENTION!

Grand Déballage!

G. MONIÉ, No. 16, rue Royale, entre Bienville et Dauphine, informe le public qu'il vient de recevoir de France (en contrebande) une quantité considérable de PARFUMERIE, provenant des meilleures maisons de Paris et Londres : Pinaud, Lubin, Dr. Pierre, etc., etc.

—Aussi—

Pergnan, Brasserie Artistes de Théâtre, Bouquet de l'Amazone de marine et de théâtre, Bouquet de Vénus, Bouquet de Flore et Pâte de Vénus, l'incomparable Lait de Vénus, etc. Un lot de Parfumerie sans pareille, dernière nouveauté, vendue à moitié prix du plus modeste prix de tout ce dont les parfumeurs savent faire.

Bijoux—Bijoux

Un lot de Bijoux sans pareil, vendus au prix de rien.

Cadeaux—Cadeaux

Un lot de Cadeaux